

# Rapport de la sous-commission des comptes 2011

Dicastère de M. Laurent Kurth

---

## Composition de la sous-commission

Madame Sylvia Morel (PLR)  
Monsieur Charles-André Favre (POP)  
Monsieur Christophe Ummel (PLR) — rapporteur

La sous-commission s'est réunie le jeudi 22 mars 2012 de 08h30 à 11h45, en présence de M. Laurent Kurth, directeur du dicastère et de M. Etienne Bourqui, administrateur.

Les chefs de services sont avertis de la tenue de la séance et sont prêts à s'y rendre si les commissaires le demandent. Aucun ne sera appelé en cours de séance.

Nous remercions Messieurs Kurth et Bourqui pour leur disponibilité.

Monsieur Kurth désire en particulier tenir la sous-commission informée sur les points suivants :

- développement du pôle foncier;
- bilan des changements à la gérance communale;
- service d'urbanisme et de l'environnement (SUE) : départ en retraite et fonction nouvelle liée au bilan tiré des événements "Parc 1" et "Doubs 51";
- ressources humaines (RH) : dépassements dans la rubrique des frais de recrutement;
- au vu des résultats relativement bons, le Conseil communal a décidé d'amortir les non-valeurs qui figurent au bilan.

## 122 Service économique

Les CHF 116'970.- d'amortissement du patrimoine administratif correspondent à l'amortissement des coûts des Journées de la Métropole Horlogère (JMH).

Site Energizer : le site a finalement été acquis par Swatch Group. Le groupe Richemont a quant à lui décidé de ventiler ses investissements futurs, notamment entre le Val-de-Travers, Les Brenets et La Chaux-de-

Fonds, en raison des difficultés de trafic et de recrutement au lieu de concentrer son développement sur notre commune, où d'importants projets sont néanmoins en cours.

Le terrain industriel devient rare, des possibilités résident en densifiant le tissu urbain, et en imposant une certaine mixité dans les zones à développer (plan de quartier Le Corbusier, plan de quartier des Endroits).

### 150 transports

Quelle sera l'incidence de la fusion TRN/TN sur les coûts des transports pour la Ville ? Pour la nouvelle entreprise, l'économie devrait se monter entre CHF 1,5 et 2 millions/an sur trois ans.

Un commissaire est d'avis qu'avec cette fusion il faudra investir des moyens pour avoir un contact avec les usagers. En effet, des échelons démocratiques ont été perdus et la gouvernance des transports en commun sera plus éloignée que jamais des citoyens et des usagers.

Il est prévu que la construction de la route entre Patek Philippe et Cartier se fasse cet été pour qu'une des deux lignes interurbaines puisse passer par la gare du Crêt-du-Loclé; ce qui permettrait de supprimer une ligne et donc la contribution de la commune pour cette ligne.

Aéroport régional des Eplatures S.A. (Aresa) : des rapports arriveront durant l'été pour les étapes de développement et de mise en valeur. La récente ouverture de l'Etat à ce sujet est soulignée.

### 210 Gérance

On arrive au bout de la réforme traversée dans ce service. Un gros effort est à faire dans la modernisation des installations. Exemple d'installations consommatrices de temps pour le personnel de la gérance : un certain nombre de compteurs doivent être relevés dans les appartements.

On arrive à raccourcir le temps de vacance des biens en accélérant le temps de réaction du service dès la réception des congés des locataires.

Un nombre important d'immeubles nécessitent des investissements massifs. De l'avis de certains commissaires, il sera difficile d'affronter le tout de front, et il semble incontournable de vendre quelques immeubles en privilégiant le maintien d'ensembles d'immeubles intéressants dans le patrimoine de la commune. La collaboration entre la gérance et prévoyance ne est bonne, ainsi qu'avec le service économique, ce dernier détient les informations permettant de mettre le parc immobilier de la Ville en adéquation avec la demande du marché. Le taux de vacance, hors chantiers et travaux, est relativement bas.

### 212 Parkings

Pour la première fois, des intérêts sont comptabilisés. Les loyers vacants sont dus à une mauvaise pratique des contrats de bail sur le parking de la Halle Volta qui sera corrigée.

Robosphère : le projet devrait se construire de façon progressive, au fur et à mesure des apports privés trouvés.

Parking de la rue de Charles-Naine : il y a eu des retards dans le chantier et la Ville est en négociation pour le dédommagement lié à ce retard. Cet immeuble sera compris dans le patrimoine d'Hôtel Pierre-François S.A.

### 230 Bâtiments industriels

Paix 152 nouvellement acquis a intégré ce centre.

### 240 Domaines

Le Conseil Communal pense céder la ferme Droz-dit-Busset selon le modèle de la Ferme des Brandt, en collaboration avec l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâtelaises (ASPAM).

### 620 Ressources humaines

Un fort dépassement des coûts de recrutement a été constaté. La cause est un renouvellement important des cadres, ainsi que des créations de postes, en particulier pour les structures d'accueil. Il y a également une augmentation des procédures disciplinaires, qui se concluent par des licenciements souvent suivis par de nouveaux engagements.

Il y a une augmentation des vacances non-prises et des heures supplémentaires, visible par une augmentation de CHF 200'000.- à la réserve. Le Conseil communal devra être vigilant sur ce point.

### 755 SUE urbanisme

Un inspecteur de salubrité part en retraite au mois de septembre et un délai de tuilage de six mois est requis pour cette fonction. Ce métier ne donnant lieu à aucune formation, c'est donc le responsable qui part en retraite qui doit former son successeur. Ce dernier débute actuellement. Un collaborateur aux espaces verts doit quitter son poste pour des problèmes

de santé et sera réengagé comme contrôleur des mesures de prévention incendie. Son salaire sera financé par l'assurance-invalidité et l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) durant presque une année et par la Ville pour la suite.

### 813 SUE environnement

Une étude de géothermie est en cours dans l'ancienne galerie d'adduction d'eau de La Corbatière.

### Général

Un nouveau service est créé dès 2012 appelé "Affaires régionales et relations extérieures". Son but est la multiplication des relations extérieures dans et hors Canton et la création des alliances avec d'autres régions et centres. Intensifier les relations avec les nouvelles communes du Val-de-Ruz, voire celles des Franches-Montagnes. Pour positionner la Ville dans un ensemble vaste. Les ressources du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) ont été divisées par deux et certaines fonctions perdues concernent la Ville, c'est en partie la raison de la création de ce service.

La politique foncière du Conseil communal se met en place avec le pôle foncier sous l'égide du service économique.

### Conclusion

A 11h45 la séance se termine et la commission remercie ses interlocuteurs pour les informations et réponses données.

Le rapporteur  
Christophe Ummel